



Ligue de Bretagne de Basket-Ball

Tel. 02 23 46 33 80 / Fax. 02.23.46.33.81

2 C, allée Jacques Frimot

www.basketbretagne.com

35000 RENNES

secretariatgeneral@basketbretagne.com

BRETAGNE

Réunion de rentrée Du Samedi 4 septembre 2021

Présent(e)s :

Mmes. ALLIO Valérie, HEMERY Mathilde, JANNIC Claudine, LEMARCHAND Anaëlle, MADEC Anne, MANDART Marie Françoise et SUREAU Christelle,

MM. BOIVENT Eric, BRISSON François, BURGUIERE Christophe, HERMINE David, HOUE Joseph, Mickael, HOUVARD, KERDONCUFF Jean-Jacques, KERHUIEL, Serge, LE BERRE, Antoine, LEBRETON, LEGROS Sébastien Christophe, METAYER Nicolas et VIGOUROUX Ronan,



ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour sera le suivant :

1. **Calendrier administratif 2021/2022**
2. **Retour sur le PSF 2021**
 - **Montants et affectation des subventions des instances**
 - **Difficultés rencontrées/ retours d'expériences**
3. **Répartition des obligations et champs de compétences**
4. **IRFBB // Catalogue de formation**
 - **QUALIOPI et règles de fonctionnement dans l'offre bretonne**
 - **Projets de formations**
5. **Sectorisation**
 - **Brevets fédéraux**
 - **Mini camps**

Mickaël LEBRETON introduit la réunion en proposant un tour de table afin que chacun des participants puissent se présenter.
 L'objectif de la réunion est de faire le point et d'échanger sur les actions à mettre en place en Bretagne sur la saison à venir.

1. Calendrier administratif 2021/2022

Calendrier administratif 2021/2022 :

Dates	Réunions	Lieux
Samedi 4 et dimanche 5 septembre 2021	Réunions de rentrée	Rennes
Jeudi 14 octobre 2021	Bureau directeur	Rennes
Samedi 30 octobre 2021	Comité directeur	Ille et Vilaine
Jeudi 2 décembre 2021	Bureau directeur	Rennes
Samedi 15 janvier 2022	Comité directeur/Vœux	Côtes d'Armor
Jeudi 3 février 2022	Bureau directeur	Rennes
Samedi 5 mars 2022	Comité directeur	Morbihan
Jeudi 7 avril 2022	Bureau directeur	Rennes
Jeudi 5 mai 2022	Bureau directeur	Rennes
Jeudi 23 juin 2022 (semaine avant AG)	Comité directeur	Visioconférence
Samedi 25 Juin 2022 à définir	Assemblée Générale	Finistère si candidature



2. Retour sur le PSF 2021

- **Montants et affectation des subventions des instances**

Présentation par Mickael LEBRETON.

Répartition de l'enveloppe de 3 millions d'euros (Instances 58% et clubs 42 % :2/3 vers les ligue et 1/3 vers les comités).

Dans l'enveloppe de la ligue, il convient de prendre en compte la certification qualiopi (coût 3000€), soit en réalité une enveloppe légèrement inférieure à celle de l'année dernière.

Objectifs opérationnels	Titre des actions	Coût total prévisionnel de l'action	Subvention accordée
Développement de la pratique	Thématique n°11-Contribuer au sein des instituts régionaux (IRFBB), à la formation fédérale	260 690€	10 300 €
Développement de la pratique	Thématique n°8 - Développer, par les Comités et les Ligues, l'offre de pratique 3x3 (Basket Compétition, Loisir, Entreprise, événementiel)	31 850€	7 900 €
Développement de la pratique	Thématique n° 6- Développer, par les Comités et les Ligues, les actions contribuant au Plan de Performance Fédéral (PPF)	142 125€	20 000 €
Développement de la pratique	Thématique n° 7- Développer, par les Comités et les Ligues, l'offre de pratique 5x5 (Basket Compétition, Loisir, Entreprise, événementiel)	82 750€	2 000 €
Promotion du sport santé	Thématique n° 9 - Accompagner, par les Comités et les Ligues, les pratiques VxE proposées par la FFBB (Basket Santé, Basketonik, MicroBasket, Basketinclusif,...)	6 600€	2 500 €
Développement de l'éthique et de la citoyenneté	Thématique n°10 - Développer, par les Comités et les Ligues, les actions en lien avec le plan FFBB "Société et Mixités"	22 100€	2 300 €
Développement de la pratique	Thématique n°13- Développer, par les Comités et les Ligues, les actions liées à la particularité territoriale (milieu rural, mixte ou urbain)	6 684€	2 400 €
Plan de relance	Thématique n°17 - Plan de Relance LR, CD et CLUBS Associations menant des actions en faveur de la reprise de l'activité sportive	72 108€	7 000 €
Développement de la pratique	Thématique n°14 : Accompagner le plan infra (stratégie régionale, terrains de proximité, terrains mobiles 3x3)	18 062€	4 400 €

Total subvention accordée à la Ligue de Bretagne : 58 800€

Christophe BURGUIERE : Des interrogations sur la répartition de l'enveloppe comité (62% ligue et 38% comités). Il regrette qu'il n'y ait pas eu de communication relative à cette clé de répartition en amont.

Mickaël LEBRETON propose de mettre des actions ligue et comités en synergie sur le territoire afin que les fonds puissent être utilisés pour le développement du basket sur le territoire, sur certaines actions communes, fléchées en amont.

Des échanges relatifs à la méthodologie de travail à envisager pour la prochaine campagne. Un pré-travail commun permettrait d'établir les orientations des projets à donner.

Un bilan devra être réalisé avant d'aborder ce travail, permettant ainsi de réaliser un état des lieux des actions communes.

Les actions présentées et détaillées dans le dossier PSF de la Ligue sont les suivantes :

Thématique n°6 : PPF //Actions ligue fléchées :

- Formation du joueur
- Pôle espoirs
- ETR

➔ Coût prévisionnel de l'action : 142 125€

➔ Subvention accordée : 20 000€

Thématique n°7 : 5x5//Actions ligue fléchées :

- Organisation compétitions régionales
 - Coupe de Bretagne
 - Plateaux catégories jeunes
 - Open PNF
 - Championnats jeunes
 - Aide équipes CF (financière et matérielle)
- ➔ Coût prévisionnel de l'action : 82 750€
➔ Subvention accordée : 2 000€

Thématique n°8 : 3X3//Actions ligue fléchées :

- Tournée estivale (cf. fiche plan de relance)
 - Open plus (tournoi entreprise + tournoi quartiers ZQPV)
 - Master 3x3
 - Développement 3x3 (animation : open start entreprises du territoire, compétition : championnat 3x3)
- ➔ Coût prévisionnel de l'action : 31 850€
➔ Subvention accordée : 7 900€

Thématique n°9 : VxE//Actions ligue fléchées :

- Basket santé
 - Vidéo de compilation des actions menées dans le cadre de la session basket santé découverte mise en place par certains clubs en partenariat avec la ligue
 - Dynamique basket santé et corps médical
- ➔ Coût prévisionnel de l'action : 6 600€
➔ Subvention accordée : 2 500€

Thématique n°10 : Société et Mixité//Actions ligue fléchées :

- Assises féminines basketball
 - Open plus et village citoyen
 - Automnales -> actions citoyennes, modules lutte radicalisation...
 - Forum citoyen national -> augmentation jauge accueil
 - Assises arbitrage : poursuite travail -> délégué de club
 - Intégration handicap -> cellule de veille et réflexion actions en partenariat avec le handibasket
- ➔ Coût prévisionnel de l'action : 22 100€
➔ Subvention accordée : 2 300€

Thématique n°11 : IRFBB//Actions ligue fléchées :

- Formation de cadres
 - Formations des officiels
 - Démarche QUALIOPI
 - Site IRFBB
 - Formation des dirigeants : automnales
- ➔ Coût prévisionnel de l'action : 260 690€
➔ Subvention accordée : 10 300€

Thématique n°13 : Particularités territoriales//Action ligue fléchée :

- Tournée estivale (ZRR) (dates terre : Guerledan, Carhaix, Ploermel)
 - ➔ Coût prévisionnel de l'action : 6 684€€
 - ➔ Subvention accordée : 2 400€

Thématique n°14 : Plan INFRA// Actions fléchées :

- Maison du basket breton
- Tournée estivale (cf. fiche plan de relance)
- Mise à disposition matériel ligue communication et conventionnement mise en place
 - ➔ Coût prévisionnel de l'action : 18 062€
 - ➔ Subvention accordée : 4 400€

Thématique n°17 : PLAN DE RELANCE//Actions ligue fléchées :

- Tournée estivale (budgétisée ici)
- Maison du basket breton
- Breizh Basket Talent
- Financier (abondement régional retour au jeu et plan de reconquête)
- Retour rapide à la pratique -> brassages
- Participation ligue inscription BF
 - ➔ Coût prévisionnel de l'action : 72 108€
 - ➔ Subvention accordée : 7 000€

Des échanges relatifs aux modalités de travail des instances sur le dossier PSF.

CD 22 :

CODIR spécifique et répartition des thématiques par sous-groupes (chaque sous-groupe animé par un président et le président du comité).

Brainstorming de ce qui se faisait et de ce qui pouvait se faire.

Budgétisation

N-1 : 7400€

Montant de la subvention obtenue : 15 00€ (9 fiches)

Cette méthodologie a permis l'implication du CODIR du comité.

CD 29 :

Point de départ : les projets mis en place au sein du comité. A l'issu de ce recensement, dispatch dans les fiches en fonction des thématiques. Des points d'étapes ont été réalisés avec les salariés et responsables de commissions.

Montant de la subvention obtenue : 13 000€ (5 fiches)

Le comité a proposé aux 5 clubs ayant déposé un dossier de les accompagner sur la réalisation des budgets.

CD 35 :

Fonctionnement avec les pôles (salariés et élus).

Montant de la subvention obtenue : 10 600€ (7 fiches)

Des échanges relatifs à la formations des clubs sur la construction du dossier et des budgets.

Des échanges sur les groupements d'employeurs, gestion des salariés et sur les outils mis à disposition par l'AFDAS (Guso).

Bilan PSF en Bretagne :

36 dossiers déposés en bretagne / **32** clubs subventionnés

Répartition dossiers :

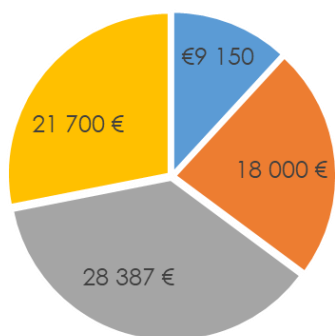
- CD 22 : 5 dossiers déposés dont 3 subventionnés
- CD 29 : 7 dossiers déposés dont 6 subventionnés
- CD 35 : 15 dossiers déposés dont 14 subventionnés
- CD 56 : 9 dossiers déposés dont 9 subventionnés

Echelonnage des aides de **1500€ à 5 150€**

Total des aides clubs : **77 237€**

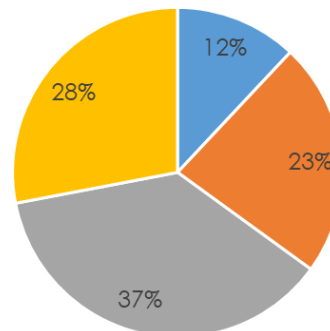
Moyenne régionale des aides : **2 414€**

Sommes versées aux clubs bretons par département



■ CD22 ■ CD29 ■ CD35 ■ CD56

Répartition des aides aux clubs par département



■ CD22 ■ CD29 ■ CD35 ■ CD56

Montant de la subvention moyen par département



- **Difficultés rencontrées/ retours d'expériences**

Difficultés :

- Délais trop courts
- Anticipation (compte rendu PSF 2020 à réaliser en janvier)
- Impliquer les clubs dans la rédaction du dossier
- Fédérer les élus des groupes et commissions sur la rédaction du dossier (lié aux délais)

Actions à reconduire :

- Visioconférence de présentation aux clubs
- Module PSF aux automnales avec un cas pratique « club fictif » à l'image des clubs bretons

Le PDT territorial doit être finalisé en décembre et mis à disposition des clubs dès janvier afin qu'ils puissent répondre au PSF avec l'appui de ce PDT.

3. Répartition des obligations et champs de compétences

Mickael LEBRETON.

L'objectif de ce point est de se répartir les missions et pôles de responsabilités afin de mutualiser et assurer une efficacité territoriale.

Une réflexion est à mener sur l'ensemble des compétences afin de définir une stratégie commune et d'identifier les bonnes pratiques et possibles appuis sur le territoire.

Les comités départementaux et la ligue vont travailler ce document et identifier ce qui est réalisé ou non sur chacun des territoires. Un bilan sera à construire et à présenter lors de la réunion d'harmonisation en parallèle des automnales le 22 et 23 octobre (date à confirmer).
 (Piste de lieu d'accueil : Ploemeur au lycée la paix)

BRAINSTORMING



- **Compte asso** : Obligatoire pour bénéficier du pass sport.
100% des clubs doivent avoir un compte asso pour le 31 octobre 2021.
Le Pass sport est réservé aux familles ayant bénéficié de l'allocation de rentrée scolaire.
Des échanges relatifs au pass sport et au compte asso.

- **Aspect financier** : les instances ont massivement remboursé aux clubs et mis en place des plans de relances (pas d'augmentation des licences) -> fragilisation des instances, inquiétudes sur ces sujets de la part du CD35.
 - Des échanges relatifs **aux licences dirigeants** (gratuité pour les 10 nouvelles licences-> Disposition FFBB). Fidélisation et conquête de nouveaux bénévoles.
Réflexion à mener sur les dispositions financières liées aux dirigeants (Trésorier, SG et Président) au niveau de la ligue
Mickaël LEBRETON conserve cette réflexion à présenter au comité directeur. Chaque instance partagera cette réflexion lors des prochains CODIR.

4. IRFBB/Catalogue de formation

Cf. Document annexe 1 – « IRFBB »

- **QUALIOPI et règles de fonctionnement dans l'offre bretonne**

Présentation par Sébastien LEGROS.

Enjeux QUALIOPI : certification qui permet de bénéficier des financements AFDAS + CPF

Problématique : CQP sorti du RNCP (registre national des certifications professionnelles).

Incidence :

- Financement non possible via l'AFDAS
- Employabilité : il n'est pas possible d'exercer dans le cas où il n'y a pas d'autres diplômes (STAPS)

Au mieux le CQP rentrera dans le RNCP en septembre 2022 (demande en cours auprès de France compétences).

Statut de l'entraîneur : La FFBB travaille sur un statut dérogatoire.

Une communication auprès des clubs doit être réalisée.

Des échanges relatifs aux modalités de communication.

Il sera possible d'organiser les sessions de formation, mais le jury d'examen ne pourra pas se tenir. Lors de l'ouverture du jury, les candidats pourront obtenir la certification. Les candidats devront être prévenus de la situation lors de l'inscription.

Un recensement va être réalisé par l'IRFBB sur le territoire breton afin de connaître le nombre de clubs employeurs dans la situation d'un salarié en détention d'un seul CQP. Ce recensement va être intégré dans le cadre d'un observatoire de l'emploi du basket breton.

Délai : recensement dès la semaine prochaine

Qui ? IRFBB émetteur de ce recensement.

Un courrier sera envoyé par Mickaël LEBRETON auprès du service concerné de la FFBB afin de faire part des difficultés rencontrées par les présidents des instances bretonnes sur ce sujet.

- **Projets de formations**

Présentation par Sébastien LEGROS.

Cf. Document Annexe 2 - « Catalogue des Formations IRFBB- Projet »

JRR /automnales et observatoire : recensement des besoins de formation à réaliser sur le territoire.
Objectif : une formation par famille au minimum cette saison.

Réflexion sur les formateurs BF n'ayant que le CQP, il faudra prendre cette donnée en compte.

Les automnales : prévoir de créer un module lobbying sur le bloc « Finances »

Des échanges relatifs aux modalités d'organisation :

- 2 automnales+ printanières
- E-learning + présentiel

Projets de communication : alimentation du site de l'IRFBB

Mutualisation de matériel performant pour la communication. La ligue va prévoir des achats et pourra mettre le matériel à disposition des comités.

5. Sectorisation

Cf. Document Annexe 3 – « Sectorisation ».

- **Brevets fédéraux**

Présentation par François BRISSON.

Rappel des axes et orientations de la FFBB :

Axe 1 : Produire des joueurs et joueuses performants

Axe 2 : Moderniser nos structures déconcentrées

Axe 2 : Proposer des actions de proximité

Tableau des compétences des salariés instances : retour pour fin septembre à François.

- **Mini camps**

Présentation par François BRISSON.

Une visio de présentation et de recensement s'est déroulée lundi 30 août 2021. Les clubs doivent désormais se positionner pour le 15 septembre auprès de François BRISSON.

Fin septembre, la ligue remontera aux comités les différentes organisations positionnées.

Stratégie de Gestion des Ressources Humaines :

Proposition : Etablir un prévisionnel de volume horaire par saison et par intervenant (CTR, CTO, CTF, Entraîneurs, Educateurs, Spécialistes)

IRFBB (Coordination Administrative et Financière + Ingénierie de Formation)

ETR (Coordination Pédagogique + Commande de Formation professionnelle)

Conventions ou Contrats à établir avec chaque intervenant et employeur.

Divers :

- **Trésorerie :**

Présentation par Antoine LE BERRE.

- Calendrier financier (échéances des règlements sur la saison) :
L'échéancier sera communiqué après la réunion du 18/09 (FFBB).
La ligue se cale sur la facturation FFBB.

- Communication financière

Pour tout ce qui est relatif aux finances, la ligue copiera sur les mails les trésoriers des instances.

Des échanges relatifs à la facturation des tranches des licences. Antoine LE BERRE interrogera la FFBB le 18/09 sur les modalités de facturation (baisse du nombre de licenciés).

- **DLA**

Proposition de participation à la visioconférence prévue le 28/09.
La ligue et le comité 35 y participeront.

- **E-marque V2**

Visioconférence prévue pour former des clubs par le comité 35.

Une présentation PPT a été réalisé par le CD35, elle sera envoyée à la ligue et sera jointe à la note qui a été préparée par Eric MONLIBERT et complétée par Ronan VIGOUROUX.
Pilotage du projet mené par Ronan VIGOUROUX.

- **Projet attribution des plateaux**

Peu d'équipes en U13F : 10 ou 11 équipes qu'il conviendra de convoquer quand même sur un plateau (tournoi -Open U13) pour animer le territoire.

- **Point candidatures championnat régional :**

Remontées de clubs n'ayant pas candidaté et qui souhaitent finalement candidater, hors délais.
Des visioconférences avaient été proposées sur ce sujet, les clubs avaient la possibilité de cocher une case « peut-être » sur le dossier de candidature.

Des échanges relatifs aux impacts d'une prise en compte ou non des réouvertures des candidatures.

Après concertation, Mickael LEBRETON acte le fait de conserver le cadre initial, à savoir pas de réouverture des candidatures.

7. Questions diverses

Marie Françoise MANDART :

Inquiète sur le sujet du pass sanitaire et de l'impact qu'il pourrait avoir.

François BRISSON :

Très optimiste quant aux prises de licences en début de saison.

Ronan VIGOUROUX :

Grille tarifaire sur la formation : 30€ la journée à clarifier.

Autres départements : font-ils des e-marque U9/U11 ?

CD 22 : PDF sur ordinateur à la place des feuilles de match

CD 35 : feuilles de marque papier.

Mutés : 5 mutés en jeunes et 3 mutés en seniors (1 seul CD a mis dans ses règlements). Oblige les clubs à muter pour des motifs réels.

Christophe BURGUIERE :

Inquiétude concernant la reprise.

Interrogation concernant le corps arbitral.

Eric BOIVENT :

Questionne sur la perspective d'un TIC. Le CD22 devra mener une réflexion sur la participation à cette organisation.

Valérie ALLIO :

Point liste des joueurs majeurs.

Mickaël LEBRETON remercie l'ensemble des participant(e)s et clôt la réunion.

Joseph HOUÉ
Secrétaire Général

Mickaël LEBRETON
Président